



La COR (69), 31 communes, 51 000 habitants, dont le siège est situé à Tarare à 15 minutes des portes de la Métropole Lyonnaise, avec son accès direct à l'A89, un cadre de vie préservé et attractif, son grand site touristique régional du Lac des Sapins et sa plus grande baignade biologique d'Europe, et un vrai projet de développement territorial au cœur du Beaujolais Vert,

Recherche

Un Technicien chargé de la Voirie et des Aménagements des zones d'activité (H/F) catégorie B ou C, Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ou Agents de Maîtrise

Le service gestion du patrimoine et des infrastructures compte 20 agents. Il intervient sur le patrimoine bâti et non bâti, la flotte de véhicules, la voirie d'intérêt communautaire et l'aménagement des zones d'activités.

I. Missions et activités

Placé sous la responsabilité du chef du service Gestion du patrimoine et des infrastructures, le technicien chargé de la voirie et des aménagements des zones d'activité a pour mission la préparation, programmation, conception, coordination et suivi des opérations de voirie et des travaux d'aménagement des zones d'activités et autres terrains de la communauté :

- Participation à la prévision budgétaire des opérations (voirie, aménagement zones d'activités)
- Elaboration des programmes d'aménagement et d'entretien pour la voirie et les ouvrages d'art

- Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes
- Elaboration des pièces techniques des marchés correspondants et dossiers de consultation des entreprises
- Conception, coordination et suivi des travaux
- Gestion administrative liée à la mission
- Suivi budgétaire et comptable des opérations
- Sollicitation des subventions auprès des financeurs et obtention des aides existantes
- Préparation et animation de la commission voirie
- Préparation et animations des réunions de concertation
- Estimation et programmation pluriannuelle des investissements
- Veille technique et réglementaire
- Suivi technique des aires d'accueil des gens du voyage

II. Profil

- De formation supérieure (Bac +2 à Bac +3) dans le domaine de la voirie, expérience souhaitée de 5 ans minimum,
- Connaissances attendues en technique d'analyse et de diagnostic de la voirie et des ouvrages d'art,
- Connaissances technique d'entretien courant, préventif et curatif de la voirie et des réseaux divers
- Maîtrise des outils bureautiques et connaissance de l'outil cartographique (SIG)
- Sens de l'organisation, autonomie et force de proposition
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Sens de la curiosité et sens du service public
- Permis B indispensable

III. L'emploi

- Poste à temps complet 39 heures avec RTT
- Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS + chèques restaurant + participations mutuelle santé et garantie maintien de salaire labellisées + télétravail ponctuel possible
- Poste basé à Tarare (69170)

Renseignements complémentaires :

Yvan Gilardon : Chef de service Gestion du patrimoine et des infrastructures :
yvan.gilardon@c-or.fr, 06 09 73 16 38

Poste à pourvoir le 01/12/2022

Lettre de motivation + CV à adresser à :

Monsieur le Président – Communauté de l'Ouest Rhodanien – 3 rue de la Venne - 69 170
 TARARE

ou de préférence par mail à recrutement@c-or.fr

Date limite de candidature : 09/09/2022 à 16h00

Période des entretiens individuels : semaine du 12 au 16/09/2022